



ON Semiconductor

Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 27 Février 2012

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente (au tél.)	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA (au tél.)	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente
Moon Vanneste, Chargée de la Formation (au tél.)	
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Philippe Soum, Secrétaire	Julie Athanassiadis
Pierre-Axel Berland, Secrétaire-adjoint	Olivier Martinez
Madeleine Prando, Trésorière-adjointe (excusée)	André Saillart
Bernard Clarysse, Trésorier	Thierry Viard (excusé)
Carl Van Baelen	Myriam Combes (excusée)

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV du CE du 23 Janvier
- 2/ Plan de Formation 2012 - Information et Consultation
- 3/ Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise - Information
- 4/ Code d'Ethique Professionnelle – Information & Consultation (suite)

Questions Diverses.

Il n'y a pas de questions DP.



ON Semiconductor

1/ Approbation du PV du CE du 23 Janvier

Le compte rendu du CE du 23 Janvier est approuvé et signé après une vérification avec Sophie de l'exactitude des montants versés au titre du « 1% Patronal » pour les 2 entités (#8)

2/ Plan de Formation 2012 - Information et Consultation

Après avoir présentée un état prévisionnel sur la contribution obligatoire des deux entités juridiques aux divers organismes légaux, Moon détaille les demandes de formation émises par chaque département (2 n'ont pas encore répondu). Il en ressort une augmentation des demandes de formation en « Leadership » ainsi que dans le cadre du DIF. Les détails figurent en annexe.

Elle précise qu'un statut intermédiaire des formations réalisées sera présenté aux élus lors du CE de Juin.

Elle explique aussi que le mode de fonctionnement avec l'ADEFIM a été revu pour une meilleure traçabilité. Jusqu'à présent la société versait la contribution à l'ADEFIM qui ensuite s'occupait de régler le prestataire pour chaque formation demandée dans ce cadre. Désormais, ON Semiconductor obtiendra la contribution de l'ADEFIM et règlera directement le prestataire.

Elle explique ensuite le processus à suivre désormais pour tout salarié désirant faire une demande de formation. Les élus font remarquer que les salariés devront désormais eux-mêmes rechercher les formations qu'ils souhaitent, notamment celles concernant le développement Personnel des Compétences, et s'inquiètent du temps de traitement et de réponse du service RH. La Direction s'engage à faire à la suite de la réunion une communication par mël sur ce processus.

Les documents présentés sont disponibles au Secrétariat du CE.

3/ Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise - Information

Sophie détaille les modifications survenues en 2011, à savoir :

- Avenant n°1 à l'Accord de participation signé le 21 décembre 2000. Cet avenant modifie le critère de répartition de la Réserve Spéciale de Participation à savoir la répartition de la Réserve Spéciale de Participation de manière uniforme entre tous les bénéficiaires; accord signé le 10 mars 2011
- Accord de Participation pour la société ON Semiconductor SAS signé le 10 mars 2011



ON Semiconductor

- Avenant à l'annexe au règlement du PEE ; suite à la négociation annuelle obligatoire pour l'année 2011, cet avenant a modifié le montant de l'abondement pour l'année 2012, à savoir 100% d'abondement de 0 à 1000 € et 50% d'abondement de 1001€ à 4656 € soit un abondement maximum de 2828€

4/ Code d'Ethique Professionnelle – Information & Consultation (suite)

Les élus prennent connaissance de l'Avis formulé par le CHSCT. Ils prennent ensuite acte du fait que la Direction n'a pris en compte aucun des commentaires et irrégularités formulés par leur expert juridique sur le document du Code fourni.

Yolande précise que le Code de l'entreprise (document en français) est applicable dans les limites de la loi française.

Les élus demandent qu'une communication soit faite aux salariés notamment quant aux nouveautés apportées dans le Code par rapport à la version 2009.

A l'unanimité des Titulaires présents ou représentés ils expriment un Avis Neutre. En particulier ils ne donneront aucune consigne quant à l'obligation ou pas de suivre la formation intranet et de signer électroniquement le document du Groupe ON Semiconductor.

Il n'y a pas de questions diverses.

Toulouse le 27 Février 2012,

Yolande De Busschop

Présidente

Philippe Soum

Secrétaire du CE